

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

de la commission chargée d'étudier le préavis n° 37 concernant une demande de crédit d'investissement de Fr. 680'000.-

a) pour l'installation d'un système de ventilation, d'une sonorisation, ainsi que le remplacement de l'écran de projection et divers travaux d'aménagements et d'entretien au Théâtre Benno Besson

b) pour l'achat d'un nouveau piano de concert à l'Echandole et

c) pour l'aménagement d'une médiathèque à la bibliothèque publique.

Madame la Présidente, mesdames les conseillères, messieurs les conseillers, Notre commission s'est réunie le mercredi 24 novembre 2004 au foyer du Théâtre Benno Besson; elle était composée de Mesdames Marie-Louise Hefti (remplaçant M. Laurent Gabella), Françoise Weissbrodt et Sarah Scaperrotta, de Messieurs Claude Jaccard, Guy Angéloz et Raymond Guyaz, ainsi que de la soussignée, désignée 1ère membre et rapportrice.

Etaient également présents: Messieurs les municipaux Paul-Arthur Treyvaud et Daniel von Siebenthal, M. Baertschi, architecte de la Ville, M. Sutterlet d'URBAT et notre hôte du moment, M. Pierre Bauer, directeur du TBB. Nous profitons de les remercier ici tous les cinq pour leur disponibilité et les informations qu'ils nous ont aimablement fournies.

Ce préavis multipack (3 pour 1!) se compose de trois objets bien distincts.

### **Le Théâtre Benno Besson (TBB) tout d'abord.**

Le problème de la **ventilation et du chauffage** est récurrent. Le chauffage y est extrêmement lent à réagir et doit être réglé longtemps à l'avance, souvent "au pifomètre". De ce fait, il y fait souvent ou trop froid ou trop chaud. L'inconfort qui en résulte pour les spectateurs et les artistes n'est pas digne du théâtre de la 2<sup>ème</sup> ville du canton et on ne peut faire l'économie de cet investissement. D'autres améliorations seraient nécessaires à moyen terme (isolation phonique avec le restaurant adjacent, transformation du bar), mais elles sont loin d'être aussi urgentes que le problème lancinant du chauffage et de la ventilation. Le système choisi permettra non seulement de chauffer le TBB, mais aussi d'y abaisser la température de quelques degrés en cas de fortes chaleurs. Le système n'est toutefois pas comparable à une climatisation, dont le coût aurait été 5 fois plus onéreux (de 30'000.- on serait passé à 150'000.-) et surtout bien plus gourmand en énergie. Les travaux sont prévus durant l'été 2005 et devraient durer 2 mois. Durant cette période, aucun spectacle n'est prévu, la saison reprenant fin septembre, soit 2 à 3 semaines plus tard que d'ordinaire.

La **sonorisation** a plus de 20 ans et ne répond plus aux normes actuelles. Pour de nombreux spectacles, le directeur se voit contraint de louer du matériel supplémentaire. En 2003, pour un budget de 10'000.- pour ces locations supplémentaires, plus des 70% ont été dépensés pour la location de sonorisation. M. Bauer a déjà essuyé des refus de certains spectacles qui ne veulent pas venir à Yverdon à cause de la sonorisation. Le montant de 70'000.- pour le remplacement de la sonorisation sera donc rapidement amorti! Et permettra au théâtre d'être à jour à ce niveau.

**L'écran** qui sert à la projection de films est abîmé et déformé. De l'avis des spécialistes, il n'est plus dans un état acceptable. De plus, de conception ancienne, il est encombrant et lourd. Il "mange" 1 mètre de profondeur à la scène du théâtre, qui est déjà une des plus petites de Suisse romande. Pour certains spectacles riches en décor, il faut soit la déplacer à grands frais (grue), soit renoncer au spectacle pour manque de place. Le nouvel écran serait enroulé et accroché en hauteur. Si l'écran est remplacé avant le mois de juin 2005, le service culturel Migros-Vaud a promis une participation de 10%, soit de 3'000.- Le montant est certes modeste, mais pas négligeable, venant du principal locataire de la salle (Conférences "Connaissance du monde").

Un couac administratif a privé ce préavis d'un **volet "mobilier"** qui était initialement prévu. En effet, les chaises du foyer du TBB sont usagées, non empilables et non accrochables (il semble

que cette dernière "option" soit nécessaire pour des raisons de sécurité, par ex. en cas d'incendie ou de panique). Il faut donc les remplacer. La municipalité propose l'achat de 90 chaises (pour remplacer les 80 actuelles + 10 chaises en plus) pour un montant de 90 x Fr. 160.-, soit 14'400.- Les chaises actuelles seraient transférées sous les tribunes de l'Hippodrome, dans des locaux destinés à être loués de manière occasionnelle pour des manifestations familiales, sportives ou associatives. Ces locaux n'étant pas équipés, la municipalité demande un crédit supplémentaire de Fr. 9'000.- pour l'achat de 15 tables pliantes à 600.-/pièce.

Notre commission, un peu prise de court et après débat, a décidé de soutenir l'achat de chaises pour le TBB, mais de laisser tomber le volet "tables". En effet, manquant d'informations sur l'aménagement des tribunes de l'hippodrome et ne désirant pas faire du présent préavis un vrai "fourre-tout", elle propose à la municipalité, par souci d'unité de matière, de passer par un autre préavis ad hoc ou par le biais des crédits complémentaires pour ce point, qui ne concerne en aucun cas le TBB.

La commission vous propose donc **d'amender** comme suit les articles 1, 2 et 3 du préavis:

Article 1: La municipalité est autorisée à entreprendre les travaux d'installation du système de ventilation, d'une sonorisation, ainsi que le remplacement de l'écran de projection **et des chaises du foyer**, et divers travaux d'aménagements et d'entretien au Théâtre Benno Besson.

Article 2: Un crédit d'investissement **de 604'400.-** lui est accordé à cet effet

Article 3: La dépense nette sera imputée aux comptes n°:

- 3102 "Rénovations TBB-URBAT-Ventilation et chauffage" par 490'000.-, amortis en 10 ans

- 6102 "Rénovations TBB-URBAT-Sonorisation, écran et chaises" par **114'400.-** amortis en 10 ans

### **Achat d'un piano de concert pour l'Echandole**

La commission n'étant pas spécialiste en la matière, elle ne peut que se rallier à l'avis des connaisseurs. Elle regrette pourtant de ne pas avoir eu sous les yeux diverses offres chiffrées. Elle tient également à souligner le problème de l'entreposage du futur piano. Comme toutes les caves, celles de l'Echandole sont confrontées à un problème d'humidité latente; des mesures devraient certainement être étudiées pour garantir la conservation au sec cet instrument à cordes.

### **Création d'une médiathèque**

Ce développement apparaît comme positif à la commission, qui voit dans cette prestation complémentaire l'occasion "d'amener au livre" une population qui n'y viendrait pas naturellement. A ce sujet, il nous semble essentiel de ne pas créer un abonnement uniquement multimédia, mais bien d'offrir aux lecteurs une extension de la prestation; et s'ils le désirent, naturellement.

**En conclusion, certaine de l'urgence des travaux au Théâtre Benno Besson et de la nécessité des compléments demandés pour son aménagement, convaincue de la nécessité de remplacer le piano du théâtre de l'Echandole et de disposer à la bibliothèque publique d'une offre différente et dans l'air du temps, la commission, à l'unanimité de ses membres présents, vous recommande d'accepter le préavis de la municipalité tel qu'amendé par la commission.**

Au nom de la Commission  
Fabiène Gogniat Loos, rapportrice

Yverdon-les-Bains, le 26 novembre 2004